



Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: 251-11-5182720 Fax: 251-11-5517844
website: www.au.int

OSP54030 – 142/2/24

COMITÉ MINISTÉRIEL SUR L'AGENDA 2063

30 juin 2022 de 12 heures à 14 h 30 (Heure d'Afrique de l'Est)

Réunion virtuelle

Rapport de la réunion du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 élargie aux ministres de l'Union africaine chargés de la planification nationale, du développement et des finances

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 élargie aux ministres de l'Union africaine chargés de la planification nationale, du développement et des finances s'est tenue virtuellement le 30 juin 2022 pour lancer le projet spécial d'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et de préparation du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

B. PARTICIPATION

2. Ont participé à la réunion les membres du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, représentés par le Rwanda, le Sénégal, la RDC et l'Algérie. Étaient également présents les ministres de l'Union africaine chargés de la planification et du développement national et des finances du Kenya, de l'Éthiopie, du Lesotho, du Zimbabwe, de l'Égypte, du Bénin, du Niger, de Madagascar, de la Zambie, d'Eswatini, de la Tunisie, de la République du Congo, de la Mauritanie, de la République arabe sahraouie démocratique, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, du Tchad, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, du Malawi et de l'Ouganda. En outre, des représentants et des hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, de l'ADUA-NEPAD, du MAEP, de l'ACBF, du Secrétariat de la ZLECAf, de l'ECOSOCC, de la BAD, de la CEA et du PNUD étaient présents. Des représentants de l'IGAD, de la SADC, de l'EAC, de la JSSO, de l'UMA, de la CEDEAO et de la CEN-SAD ont également pris part à la réunion. Outre les délégués de haut niveau, la réunion a également été suivie par plus de 150 personnes ayant le statut d'observateur, issues des médias, de la jeunesse et d'autres catégories d'acteurs non étatiques. Au total, la réunion a enregistré une participation de 215 personnes.

C. ORDRE DU JOUR

3. Le programme de la réunion comprenait les points suivants :
 - i. Allocution de la Secrétaire exécutive de l'ADUA-NEPAD
 - ii. Allocution de la Vice-présidente de la Commission de l'UA
 - iii. Allocution du représentant du champion de l'Agenda 2063
 - iv. Discours d'ouverture du président du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063
 - v. Présentation de l'aperçu et de l'état d'avancement des préparatifs du projet spécial et de la feuille de route pour la mise en œuvre par le Directeur par intérim de la planification stratégique

- vi. Discussion de groupe
- vii. Discussion ouverte/ Session de questions et réponses
- viii. Discours de clôture de la Vice-présidente de la Commission de l'UA
- ix. Discours de clôture du président du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

D. DISCOURS D'OUVERTURE

4. Dans son discours d'ouverture, la Secrétaire exécutive de l'ADUA-NEPAD, S.E. Mme Nardos Bekele-Thomas, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exprimé son appréciation des relations cordiales que l'ADUA-NEPAD a entretenues avec la Commission de l'UA, les CER et tous les États membres de l'UA pour organiser le lancement de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et la préparation du plan décennal suivant, appelé « Projet spécial ». La Secrétaire exécutive a brièvement présenté le contexte de l'Agenda 2063, un cadre qui a été élaboré à la suite de vastes consultations avec un large éventail de parties prenantes africaines à tous les niveaux, notamment au niveau de la base. Ce cadre vise à guider le développement de l'Afrique et s'appuie sur les cadres de développement existants de l'Union africaine.
5. La Secrétaire exécutive a informé les participants à la réunion que le projet spécial visait à évaluer les performances de l'Afrique et à faire le point sur les leçons apprises au cours de la première décennie de mise en œuvre du programme de développement du continent, afin de contribuer à l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.
6. En outre, la Secrétaire exécutive a souligné certaines des leçons apprises, notamment la nécessité de se concentrer sur les interventions multisectorielles prioritaires ; le déploiement d'approches participatives qui garantissent l'inclusion de tous est un facteur déterminant pour une mise en œuvre efficace ; l'investissement des États membres dans les programmes et projets de l'Agenda 2063 qui garantissent une mise en œuvre renforcée ; et l'importance d'une interface solide entre le processus de planification et de budgétisation au niveau national.
7. La Secrétaire exécutive a rappelé aux participants les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et du conflit russo-ukrainien, qui ont mis en évidence la nécessité de construire un paradigme de développement qui incarne la résilience.
8. Dans sa conclusion, la Secrétaire exécutive a appelé les États membres de l'UA à s'engager à entreprendre des consultations nationales pour s'assurer que le projet spécial bénéficie du soutien total de toutes les parties prenantes. Elle a imploré les États membres de l'UA d'intégrer les priorités identifiées pour le deuxième plan

décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 dans leurs plans de développement et leurs budgets nationaux.

9. Pour sa part, la Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, a remercié le Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 d'avoir organisé la réunion. Elle a souligné l'importance de la réunion, qui constitue une étape importante en lançant officiellement le processus d'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre, en tirant des enseignements et en identifiant les meilleures pratiques, en vue d'élaborer le deuxième plan décennal de mise en œuvre. Elle a noté que le processus repose sur un travail de base initial élaboré par le Groupe de travail technique représentant les différentes composantes du système de l'UA. En outre, elle a fait remarquer que la réunion témoignait de l'engagement et de l'appropriation du projet spécial par les États membres de l'UA. La vice-présidente de la Commission a rappelé aux participants à la réunion que le succès de l'Agenda 2063 dépendait de son intégration dans les plans de développement et les budgets nationaux. La Vice-présidente de la Commission a appelé les participants à la réunion à valider davantage la méthodologie et le plan d'action proposés, tout en communiquant et surtout en s'engageant auprès d'un large éventail de parties prenantes, dont la société civile, les universités, le secteur privé et les médias, afin d'enrichir le processus et de garantir une approche inclusive axée sur les personnes, en tant que piliers essentiels du développement durable.
10. En outre, les participants à la réunion ont été informés par la Vice-présidente de la Commission que l'Union africaine, dans l'exécution de cet exercice, continuera non seulement à communiquer, mais surtout à s'engager avec un large éventail de parties prenantes, notamment la société civile, les universités, le secteur privé et les médias, afin d'enrichir le processus et de garantir une approche inclusive axée sur les personnes, piliers essentiels du développement durable. Notant que les deux rapports continentaux sur la mise en œuvre du premier plan décennal de l'Agenda 2063 fourniront des informations précieuses pour le processus d'évaluation.
11. La vice-présidente a rappelé aux participants que ce n'est que lorsque l'Agenda 2063 sera pleinement ancré dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques des États membres, en formant un point de référence pour leur politique de développement nationale et internationale, que nous pourrons réaliser pleinement ses aspirations et ses gigantesques projets phares.
12. Dans sa conclusion, la Vice-présidente de la Commission a lancé un appel à l'action aux ministres et aux hauts représentants pour qu'ils s'approprient le projet spécial à tous les niveaux - national, régional et continental - afin qu'il soit mis en œuvre en temps utile et de qualité. Elle a réitéré l'engagement de la Commission de l'UA, en collaboration avec l'ADUA-NEPAD, les CER, et d'autres, à mobiliser les ressources des institutions régionales et continentales pour répondre aux importantes demandes de ressources requises par le projet spécial ; elle a appelé

- les CER à continuer à fournir leur plein soutien politique et technique habituel, en particulier dans les deux processus interdépendants, notamment la mise à disposition d'expertise humaine et technique dans le suivi et l'évaluation, la planification stratégique et les statistiques ; à renforcer la communication sur l'Agenda 2063, ses réalisations à ce jour, ce que les citoyens africains devraient en attendre à l'avenir et le rôle qu'ils sont invités à jouer pour atteindre les objectifs qui seront fixés dans le deuxième plan décennal de mise en œuvre.
13. Le ministre de la Planification et du Développement de la Côte d'Ivoire, honorable Kaba Niale, représentant le champion de l'Agenda 2063, S.E. Allasane Ouattarra, président de la Côte d'Ivoire, a remercié la Commission et l'ADUA-NEPAD pour l'organisation de la réunion. Le ministre a remercié la BAD pour son soutien financier et technique au processus. Il a été rappelé aux participants à la réunion que l'exercice donne à l'Union africaine l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, tout en identifiant les défis et en proposant des recommandations.
 14. S.E. Vincent Biruta, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, République du Rwanda, et président du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, dans son discours d'ouverture, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion. Il a souligné que l'objectif de la réunion était d'élargir les consultations et les discussions sur l'Agenda 2063 et sa mise en œuvre. Le ministre a remercié le champion de l'Agenda 2063, S.E. Allasane Ouattarra, président de la Côte d'Ivoire, pour son soutien continu à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.
 15. Le ministre a rappelé à la réunion la mission du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui est de guider dans les domaines de l'orientation stratégique, de l'efficacité, du financement et de la responsabilisation dans l'exécution du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des plans suivants. Le ministre a souligné l'importance du projet spécial pour les citoyens africains, qui souhaitent en voir davantage en termes d'amélioration de leur vie, comme l'indiquent clairement les sept aspirations de l'Agenda 2063.
 16. Le ministre a noté qu'après dix ans de mise en œuvre de l'Agenda 2063, on s'attend à ce que les idées, les expériences et les leçons soient nombreuses et profondes. En outre, des facteurs et des tendances majeurs à l'échelle mondiale, tels que la pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien, ont eu un impact important sur les principales tendances socio-économiques et géopolitiques à tous les niveaux. L'évaluation du premier plan décennal et l'élaboration du prochain plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 offrent à l'Union africaine l'occasion de se positionner pour répondre aux demandes de ses populations au cours de la prochaine décennie.
 17. L'Union africaine a été invitée à veiller à ce que l'évaluation de l'Agenda 2063 soit globale et rassemble toutes les parties prenantes, notamment les États membres.

Le président du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 a rappelé aux participants à la réunion l'importance du projet spécial en faisant remarquer que « nous avons l'occasion de réfléchir aux dix dernières années de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et au voyage qui nous attend alors que nous traçons la prochaine voie à suivre pour l'Afrique au cours de la prochaine décennie. Nos chefs d'État, lors du Sommet de l'Union africaine de janvier 2015, ont adopté l'Agenda 2063 - « L'Afrique que nous voulons ». Il s'agit d'une affirmation par les chefs d'État et de gouvernement africains de leur engagement à faire de l'Afrique une puissance mondiale ». Les parties prenantes ont été appelées à participer activement à ce projet spécial.

E. Présentation de l'aperçu et de l'état des préparatifs pour la mise en œuvre du projet spécial

18. Le Directeur par intérim du Bureau de la planification stratégique et de la prestation de services de la Commission de l'UA, M. Shumba Tichawona, a présenté le projet spécial de l'Agenda 2063. Il a informé les participants à la réunion que le projet spécial est le résultat d'une décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.1164(XL) qui invite « la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Agence de développement de l'Union africaine (ADUA)-NEPAD à diriger l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2014 - 2023) et l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024 - 2033) ». En outre, il a précisé que le projet spécial de l'Agenda 2063 consiste en l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et en l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre, qui doivent être achevés en parallèle et à temps pour le Sommet de février 2023.
19. Il a été porté à l'attention des participants à la réunion que la Commission de l'UA et l'ADUA-NEPAD, en collaboration avec les Communautés économiques régionales (CER) et d'autres membres institutionnels panafricains du Groupe de travail technique de l'Agenda 2063, sont à un stade avancé de préparation pour s'assurer que la mise en œuvre du projet spécial de l'Agenda 2063 est inclusive, participative, consultative et livrée à temps et dans le cadre prévu.
20. Le Directeur par intérim a également présenté aux participants l'objectif général du projet spécial - en notant qu'il vise à évaluer les performances et les progrès en termes de qualité de la mise en œuvre et de l'obtention d'impacts tangibles conformément aux objectifs de l'Agenda 2063 et aux cibles et indicateurs connexes, ainsi que l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.
21. L'étendue du travail sera basée sur le cadre des résultats du premier plan décennal de mise en œuvre. Le processus comprendra de larges consultations avec les États membres, les CER, les autres organes de l'UA et les institutions panafricaines. Une combinaison appropriée de méthodes sera utilisée pour

garantir la crédibilité tout en adhérant aux normes internationales et aux meilleures pratiques d'évaluation du développement.

22. En outre, les participants à la réunion ont reçu une mise à jour de l'état de préparation actuel. Il s'agit notamment des éléments suivants : 1 million de dollars EU obtenu de la Banque africaine de développement pour couvrir les coûts liés aux ressources humaines ; des préparatifs sont en cours pour engager les services d'un cabinet de consultants et de 5 experts dans le cadre des ressources qui entreprendront l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre ; consultations prévues au niveau national, régional et continental.
23. . Dans sa conclusion, le Directeur par intérim a souligné certains des facteurs essentiels de succès pour le projet spécial, notamment : l'exploitation des ressources existantes des CER, des États membres et d'autres institutions continentales (y compris la CEA) à déployer pour l'exécution du projet spécial ; et la nécessité de renforcer le leadership politique, l'engagement, l'appropriation et la participation technique des États membres de l'UA.

F. Discussions de groupe

24. Les débats ont été présidés par S.E. Hamad Hassan Chande, vice-ministre des Finances et de la Planification de la République unie de Tanzanie, et modérés par la Secrétaire exécutive de l'ADUA-NEPAD, S.E. Mme Nardos Bekele- Thomas. Dans son propos, le vice-ministre s'est dit confiant que les discussions feront la lumière sur la façon dont les Africains prévoient de conduire leur propre agenda et que c'était également une occasion pour les participants d'échanger des idées sur la façon dont l'Union africaine peut se préparer à entreprendre cet exercice très important.
25. La modératrice de la session, S.E. Mme la Secrétaire exécutive de l'AUDA-NEPAD, a souligné les objectifs de la discussion de groupe, dont le principal objectif était d'échanger des idées sur ce qui devrait être fait pour assurer la réussite de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre.
26. Les panélistes provenaient des cinq régions d'Afrique. Il s'agissait de :
 - I. Côte d'Ivoire - Honorable Niale Kaba, ministre du Plan et du Développement
 - II. République démocratique du Congo - M. Daniel EPEMBE MOSENGO, Secrétaire général du ministère de la Planification
 - III. Égypte - Dr. Reham Rizk, chef de l'Unité de planification et de développement social, ministère de la Planification et du Développement économique

- IV. Sénégal - M. Souleymane Diallo, Coordonnateur général de la Direction générale de la politique économique
- V.
- VI. Namibie- M. Obeth Kandjoze- Directeur général.

27. Les discussions ont tourné autour de 4 questions, à savoir ;

- Quels enseignements tirons-nous de la conception et de la mise en œuvre du premier plan décennal de mise en œuvre ?
- Qu'est-ce qui doit être mis en place pour assurer un processus inclusif et participatif parmi les acteurs étatiques et non étatiques dans les pays africains pour la deuxième décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063?
- Quelles devraient être les priorités du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?
- Quelles seraient les actions de base que tous les États membres de l'UA devraient s'engager à entreprendre pour la réussite de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et la préparation du deuxième plan décennal de mise en œuvre ?

28. Les débats qui ont suivi ont fait ressortir les points suivants ;

Quels enseignements tirons-nous de la conception et de la mise en œuvre du premier plan décennal de mise en œuvre ?

- i. La nécessité de renforcer le principe de gouvernance et de responsabilisation
- ii. Fournir un soutien supplémentaire aux États membres de l'UA en vue de l'établissement de rapports bisannuels sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.
- iii. Revoir les indicateurs du cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 pour les rendre plus pertinents et les harmoniser avec les besoins et les trajectoires de développement des États membres.
- iv. Harmonisation des plans de développement nationaux, des stratégies sectorielles et des budgets avec les priorités et les objectifs de l'Agenda 2063.
- v. Renforcer l'interface entre la planification et la budgétisation à tous les niveaux de la mise en œuvre de l'Agenda 2063

- vi. Assurer un soutien renforcé et des mises à jour continues sur les progrès de la mise en œuvre des projets phares de l'Agenda 2063 - notamment le Barrage du Grand Inga, la ZLECAf et le Réseau intégré de trains à grande vitesse
- vii. Exploiter les données et les informations existantes de l'Agenda 2030 et d'autres sources pour fournir des données sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Qu'est-ce qui doit être mis en place pour garantir un processus inclusif et participatif parmi les acteurs étatiques et non étatiques des pays africains pour la deuxième décennie de la phase de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?

- i. Renforcer la prise de conscience et la sensibilisation sur l'Agenda 2063 afin de vulgariser l'Agenda auprès des citoyens africains
- ii. Identifier les points focaux de l'Agenda 2063 aux niveaux national et régional avec la participation des ministères de la Planification pour assurer l'appropriation et un suivi et une évaluation plus efficaces de l'Agenda 2063
- iii. Une plus grande implication des acteurs non étatiques - en particulier les femmes et les jeunes - dans la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063

Quelles devraient être les priorités du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?

- i. Donner la priorité à la mobilisation des ressources nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda
- ii. Renforcer la gouvernance - notamment la lutte contre la corruption
- iii. Renforcer le lien entre la paix, la sécurité et le développement
- iv. Accentuation de l'utilisation des énergies propres, de l'économie verte et bleue
- v. Donner la priorité à l'agriculture pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire et de la valeur ajoutée aux matières premières.
- vi. Privilégier la transformation rurale
- vii. Donner la priorité au développement humain et aux dépenses de protection sociale afin de protéger efficacement les ménages les plus pauvres et les personnes vulnérables.

- viii. Augmenter les investissements publics dans les principaux nœuds de croissance tout en s'attaquant aux inégalités de revenus
 - ix. Réorganiser le système éducatif en Afrique pour répondre aux défis actuels du continent, notamment en donnant la priorité à l'innovation et à la technologie
 - x. Améliorer les systèmes et les capacités en matière de données et de statistiques sur le continent
 - xi. Donner la priorité aux mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique.
 - xii. Soutenir les réformes économiques pour remédier aux goulets d'étranglement structurels
29. En résumé, les États membres se sont engagés à entreprendre une consultation nationale avec l'aide de la Commission de l'Union africaine, de l'ADUA-NEPAD et du Groupe de travail technique pour assurer le succès du projet.

G. ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

30. Dans son discours de clôture, la Vice-présidente de la Commission a remercié le président du Comité ministériel de suivi, les ministres présents, le président des discussions de groupe et la modératrice, les fonctionnaires délégués et tous les participants pour avoir pris part à des discussions très animées. S.E. Mme la Vice-présidente de la Commission a souligné certaines des principales questions qui ont été soulevées par les participants, comme la prospérité partagée, la sécurité alimentaire, la fourniture d'énergie propre, l'industrialisation, les chaînes d'approvisionnement, et le lien entre la sécurité et le développement, entre autres, comme de bonnes prémisses pour enrichir les contributions qui seront recueillies lors des consultations nationales et régionales pendant l'exécution du projet spécial.
31. La Commission de l'UA, l'ADUA-NEPAD et d'autres institutions partenaires continueront d'engager les États membres et de leur fournir un soutien, tout en proposant des modalités et des délais clairs pour maintenir l'élan dans la réalisation du projet spécial. La Vice-présidente de la Commission a souligné la nécessité de financer le plan de développement de l'Afrique et a rappelé les résultats d'une réunion qui s'est tenue à Accra où des multinationales comme la BAD et d'autres institutions financières ont exprimé leur volonté de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063. En outre, elle a fait remarquer qu'une décision sera présentée au Sommet de l'UA de février 2023 lors de la présentation du rapport d'évaluation et du deuxième plan décennal de mise en œuvre. La Vice-présidente a également noté que des mises à jour sur l'état d'avancement de la mise en

- œuvre du projet spécial seront effectuées périodiquement afin de tenir tout le monde informé.
32. Dans son discours de clôture, le président de la réunion a remercié tous les participants pour les échanges et les délibérations fructueux. Il a adressé des remerciements particuliers aux éminents panélistes qui, a-t-il dit, ont mis en lumière les défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et ont partagé les leçons tirées de l'expérience, qui serviront à l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre.
 33. Le président a rappelé aux participants à la réunion que l'Agenda 2063 est le propre agenda de l'Afrique et que, par conséquent, toutes les parties prenantes doivent veiller à ce que les objectifs et les cibles décrits dans l'Agenda soient réalisés. Il a en outre appelé à l'intégration dans le deuxième plan décennal de mise en œuvre d'interventions qui atténuent les chocs exogènes - citant la pandémie de COVID-19 et le conflit Russie-Ukraine. Il a souligné la nécessité de communiquer les objectifs et les cibles du deuxième plan décennal de mise en œuvre aux acteurs nationaux, régionaux et continentaux, y compris la société civile et les opérateurs du secteur privé. En outre, le président a souligné que le deuxième plan décennal de mise en œuvre devrait être élaboré sur la base des expériences tirées du premier plan décennal de mise en œuvre afin de garantir un apprentissage et des améliorations continus.
 34. Le président a souligné la nécessité d'accorder une priorité élevée dans le deuxième plan décennal de mise en œuvre à des projets tels que le Réseau ferroviaire intégré à grande vitesse, le Barrage d'Inga et le Réseau électronique panafricain, entre autres. Le président a également souligné l'importance de cultiver et d'entretenir des partenariats stratégiques tels que le partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne. L'Union africaine a été invitée à veiller à ce qu'une communication intensive soit intégrée à l'ensemble du processus, condition préalable à une plus grande participation des citoyens africains à l'Agenda 2063.
 35. Le président a remercié le Comité de suivi ministériel de l'Agenda 2063, les ministres chargés de la planification nationale, le Comité des ambassadeurs et les fonctionnaires délégués pour avoir assuré le lancement dynamique du projet spécial.
 36. Le président a clôturé la réunion en notant que le projet de décision du Sommet de l'UA en 2023 indiquera que l'exercice d'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et d'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre a été officiellement lancé.

H. Recommandations

37. Les plans de développement nationaux doivent continuer à être harmonisés avec les plans décennaux de l'Agenda 2063. Ils devraient être mis en œuvre - en d'autres termes - de manière organique et les programmes de développement qui en découlent devraient être prioritaires pour le financement national.
38. Amélioration de la capacité des ressources humaines, en particulier dans les domaines du suivi, de l'évaluation et des statistiques, qui sont essentiels à la collecte, à la compilation et à l'analyse de données appropriées et crédibles, sur lesquelles repose la prise de décisions fondées sur des données probantes par les organes politiques respectifs. Dans le même ordre d'idées, il convient de mettre l'accent sur l'adoption d'approches technologiques améliorées pour le traitement des données
39. Donner la priorité à la documentation et à la diffusion continues des enseignements tirés, et renforcer l'échange de connaissances entre les États membres de l'UA, en tant que moteurs essentiels du développement durable
40. Renforcer la prise de conscience et la sensibilisation sur l'Agenda 2063 aux niveaux local, national, régional et continental - comme condition préalable à l'approfondissement de l'appropriation par les citoyens africains.
41. Renforcer l'appropriation nationale du projet spécial de l'Agenda 2063, notamment par des consultations nationales multipartites, ainsi que par un engagement et un soutien actifs à l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et à l'élaboration du plan décennal suivant.

**PROJET
DÉCISION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI SUR LA MISE EN ŒUVRE DE
L'AGENDA 2063**

Le Conseil exécutif,

1. **RAPPELLE** la décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.1164(XL) qui a demandé à la Commission de l'Union africaine (CUA) et à l'Agence de développement de l'Union africaine (ADUA)-NEPAD de diriger l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2014 - 2023) et l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024 - 2033).
2. **APPRÉCIE** le leadership du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'engagement des ministres de l'Union africaine chargés de la planification nationale, du développement et des finances, des CER et des institutions panafricaines en faveur de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.
3. **PREND NOTE** du rapport final de la réunion du Comité ministériel de suivi sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 remis aux ministres de l'Union africaine chargés de la planification et du développement national et des finances sur le lancement de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre et la préparation du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et **APPROUVE** le rapport et les recommandations qu'il contient.
4. **INVITE** les États membres à veiller à l'appropriation du projet spécial dans l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et dans l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre, notamment en intégrant pleinement l'Agenda dans leur politique nationale et internationale de développement, en menant des consultations nationales multipartites et en lançant une stratégie de communication pour faire connaître le projet.
5. **EXHORTE** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à présenter leur rapport d'activité national sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.
6. **ADOpte** le rapport de la Commission sur le lancement de l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et **CHARGE** la Commission

de soumettre un rapport sur ces deux processus lors du Sommet de l'UA en janvier/février 2023.